

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction générale	9
PREMIERE PARTIE - Le rôle joué par les autorités	19
Introduction	21
Chapitre I - La politique législative	23
I - Procédure d'adoption des textes	23
1 - Les faiblesses de la procédure classique	23
2 - La procédure Lamfalussy	23
§1 - La création du Comité des sages	24
§2 - Les nouvelles règles du jeu législatif	25
a) L'objectif	25
b) Les quatre niveaux	25
c) Quelle garantie pour le Parlement européen ?	27
§3 - L'extension de la procédure Lamfalussy	28
II - Méthodes d'intégration	29
1 - L'harmonisation minimale : l'épave de l'intérêt général	30
§1 - Définition	30
§2 - Portée	30
2 - L'harmonisation minimale couplée à la reconnaissance mutuelle : une méthode qui a fait ses preuves	31
§1 - Définition	31
§2 - Portée	32
3 - La reconnaissance mutuelle dans un domaine coordonné : la clause du marché intérieur	33
§1 - Contexte	33
§2 - Définition	33
§3 - Portée	34
4 - L'harmonisation maximale : idéale mais politiquement difficile	35
5 - L'harmonisation ciblée et la reconnaissance mutuelle : très tendance	36
§1 - Définition	36
§2 - Apparition	37
Chapitre II - Le rôle des autorités prudentielles et des banques centrales	39
I - Introduction	39
II - Les autorités prudentielles	39
III - Les banques centrales	41
1 - Introduction	41
2 - Les compétences de l'Eurosystème en matière de politique monétaire	42
3 - Les compétences de l'Eurosystème en matière de systèmes de paiement et de règlement-titres	43
§1 - Les banques centrales en tant qu'utilisateurs	45

§2 - Les banques centrales en tant qu'opérateurs	45
§3 - Les banques centrales en tant que promoteurs	47
§4 - Les banques centrales en tant que régulateurs et surveillants	47
a) Evolution récente – trois étapes principales	48
b) L'article 22 des statuts au cœur des débats	51
c) Le champ d'application <i>rationae personae</i> de l'article 22	51
d) Le champ d'application <i>ratione materiae</i> de l'article 22	52
4 - Les autres fonctions de l'Eurosystème et du SEBC	56
§1 - La fonction consultative	57
§2 - La contribution au contrôle prudentiel et à la stabilité financière	59
a) L'article 25 des statuts	60
b) Les rapports sur la stabilité financière	60
c) La participation aux groupes de travail et Comités	61
d) Les protocoles d'accord	63
e) La fourniture de liquidités en situation urgente ou le rôle de prêteur en dernier ressort	63
Chapitre III - L'émergence du droit de la concurrence dans le secteur financier	65
I - Vue générale	65
II - Le contrôle des concentrations	67
III - La politique antitrust	74
IV - Les aides d'Etat	81
DEUXIEME PARTIE - Les intermédiaires agréés	87
Introduction	89
Chapitre I - Les établissements de crédit	91
I - Introduction	91
II - La définition européenne de l'établissement de crédit	92
1 - Définition européenne de l'établissement de crédit et activités réservées aux établissements de crédit	92
2 - Les activités bénéficiant de la reconnaissance mutuelle	94
3 - Les établissements émetteurs de monnaie électronique	95
§1 - L'émission de monnaie électronique	95
§2 - Le statut des établissements émetteurs de monnaie électronique	96
III - Les conditions d'accès à la profession bancaire	98
1 - Les conditions de l'accès initial	98
§1 - Conditions relatives à l'établissement	99
§2 - Conditions relatives à l'actionnariat et à la structure du groupe	100
2 - Les conditions de l'accès aux autres Etats membres	102
§1 - Libre prestation de services	103
§2 - Etablissement de succursales	104
§3 - Filiales et établissements financiers	105
3 - Les relations avec les pays tiers	106

IV - Règles d'exercice de l'activité	107
1 - Les normes quantitatives de gestion	108
§1 - La définition des fonds propres	109
§2 - Les exigences de couverture des risques	112
§3 - Les exigences minimales de fonds propres – risque de crédit	114
§4 - Les exigences minimales de fonds propres – risque opérationnel	117
§5 - Les exigences minimales de fonds propres – risques de marché	118
§6 - Les règles relatives aux grands risques	120
§7 - Les exigences additionnelles de fonds propres et autres mesures du pilier II	121
2 - Les normes qualitatives de gestion	122
§1 - Le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	122
§2 - La transparence vis-à-vis du marché	123
3 - Règles applicables aux établissements de monnaie électronique	123
§1 - Règles relatives aux fonds propres	123
§2 - Règles relatives aux placements	124
V - Principes d'organisation de la surveillance prudentielle	125
1 - Surveillance individuelle	125
§1 - Compétences et pouvoirs de l'Etat d'origine	125
§2 - Compétences et pouvoirs de l'Etat d'accueil	127
2 - Surveillance sur une base consolidée	128
§1 - Consolidation comptable et surveillance sur une base consolidée	129
§2 - Le cadre juridique de la surveillance sur une base consolidée	131
3 - Coopération entre autorités compétentes	133
§1 - Le cadre juridique de la coopération des autorités compétentes	133
§2 - Le rôle du superviseur sur une base consolidée dans l'Union	134
§3 - Le Comité européen des contrôleurs bancaires	135
VI - Règles relatives au traitement des difficultés et à la cessation d'activité	136
1 - Protection des déposants et des investisseurs	137
§1 - La garantie des dépôts	138
§2 - Garantie des dépôts et responsabilité du superviseur	140
§3 - Garantie des investisseurs	142
2 - Assainissement et liquidation des établissements de crédit	143
§1 - Mesures d'assainissement	145
§2 - Procédures de liquidation	146
§3 - Dispositions communes	147
Chapitre II - Les entreprises d'investissement et les marchés d'instruments financiers	149
I - Introduction	149
II - Les règles communes aux entreprises d'investissement et aux établissements de crédit	155
1 - Champ d'application	155
§1 - Services et activités couverts	155
§2 - Instruments financiers couverts	156
2 - Conditions d'exercice	156

§1 - Exigences organisationnelles	157
a) Organisation et gestion de la firme.....	157
b) Externalisation des services et des tâches opérationnelles	159
c) Dispositions relatives à la sauvegarde des droits de propriété des clients	161
d) Enregistrement des services et des transactions	162
§2 - Dispositions relatives à la protection des investisseurs.....	163
a) Identification et gestion des conflits d'intérêts	163
b) Mécanismes de résolution des conflits	164
c) Règles de conduite pour la fourniture de services d'investissement à des clients.....	164
d) Obligation de « meilleure exécution »	171
e) Règles de traitement des ordres des clients.....	172
§3 - Utilisation des agents liés	173
§4 - Transparence et intégrité du marché	173
a) Déclaration des transactions conclues et conservation d'enregistrements.....	174
b) Le régime de transparence	175
3 - Libre prestation de services et établissement de succursales	178
4 - Compensation et règlement	178
III - Les règles applicables aux entreprises d'investissement	180
1 - L'agrément des entreprises d'investissement	180
§1 - Champ d'application – entités couvertes	180
§2 - Conditions et procédure d'agrément	181
a) Portée de l'agrément	181
b) Octroi de l'agrément	181
c) Retrait de l'agrément	182
d) Conditions d'agrément.....	182
e) Relations avec les pays tiers.....	185
2 - Libre prestation de services et établissement de succursales	185
IV - Le régime applicable aux marchés réglementés et aux systèmes de négociation multilatérale	187
1 - Dispositions applicables aux marchés réglementés	188
§1 - Conditions d'agrément des marchés	188
§2 - Conditions d'opération des marchés réglementés	189
§3 - Admission des instruments financiers à la négociation	190
§4 - Accès aux marchés réglementés	191
2 - Conditions d'agrément et d'opération des MTF	191
3 - Le régime de transparence applicable aux marchés réglementés et aux MTF	193
V - Surveillance et contrôle	194
1 - Attribution de compétences dans le même Etat membre	194
2 - Pouvoirs des autorités compétentes	194
3 - Coopération entre les autorités compétentes de plusieurs Etats membres	195
§1 - Obligation de coopérer.....	195
a) Modalités de coopération	195
b) Devoirs de coopération spécifiques	196
§2 - Echange d'informations	196
§3 - Refus de coopération	197

§4 - Consultation entre autorités avant l'octroi d'un agrément.....	198
§5 - Coopération avec les pays tiers	198
4 - Répartition de pouvoirs entre Etat membre d'origine et Etat membre d'accueil	198
Chapitre III - Les établissements de paiement	201
I - Les enjeux du statut d'établissement de paiement	201
II - Le cadre d'activité des prestataires de services de paiement	203
1 - Le champ d'application <i>ratione personae</i>	203
2 - Le champ d'application <i>ratione materiae</i>	204
§1 - Champ d'application positif	204
§2 - Champ d'application négatif	205
3 - Le cadre d'activité des établissements de paiement	207
§1 - Des conditions d'agrément formalistes mais peu contraignantes.....	207
§2 - Des conditions de surveillance réduites	208
§3 - Les dispenses d'agrément en qualité d'établissements de paiement.....	208
§4 - Les limites à l'activité des établissements de paiement	209
Chapitre IV - Les entreprises d'assurance, les entreprises de réassurance et les intermédiaires d'assurance	211
I - Les entreprises d'assurance	211
1 - Les grandes étapes de la construction du marché unique de l'assurance	214
§1 - Introduction – Une distinction cardinale entre l'assurance non-vie et l'assurance vie	214
§2 - Les directives de la première génération	218
a) La coordination des conditions d'accès aux activités d'assurance	218
b) La coordination partielle des conditions d'exercice des activités d'assurance	219
c) L'organisation de l'exercice d'activités d'assurance en régime de liberté d'établissement	220
§3 - Les directives de la deuxième génération	220
a) Historique	220
b) Une libre prestation de services à géométrie variable	222
§4 - Les directives de la troisième génération ou directives « licence unique »	226
a) Présentation générale	226
b) Les acquis majeurs des directives de la troisième génération.....	227
c) La communication interprétative de la Commission européenne de février 2000.....	229
§5 - La poursuite de la coordination prudentielle	231
a) La directive « post BCCI » du 29 juin 1995	231
b) La directive du 27 octobre 1998 sur les groupes d'assurance et la directive du 16 décembre 2002 sur les conglomérats financiers	232
c) La directive du 19 mars 2001 sur la liquidation des entreprises d'assurance	233
d) Le projet « Solvabilité II »	234
§6 - Les directives complémentaires propres à certaines branches ou formules d'assurance	236
a) La directive du 30 mai 1978 sur la coassurance communautaire	236
b) La directive du 10 décembre 1984 sur l'assistance touristique	237
c) La directive du 22 juin 1987 sur l'assurance crédit/caution	238
d) La directive du 22 juin 1987 sur l'assurance protection juridique.....	238

e) Les directives relatives à l'assurance RC automobile	238
2 - Les activités d'assurance sous le régime de la licence unique : conditions d'accès et d'exercice	242
§1 - Conditions d'accès à l'activité d'assurance et d'exercice de cette activité dans l'Etat membre d'origine	242
a) Conditions d'obtention et portée de l'agrément administratif	242
b) Conditions d'exercice de l'activité d'assurance dans l'Etat membre d'origine	247
§2 - Les activités d'assurance en régime de liberté d'établissement ou de libre prestation de services	255
a) Conditions d'accès à un marché autre que celui de l'Etat membre d'origine	255
b) Conditions d'exercice d'activités d'assurance en liberté d'établissement ou en libre prestation de services	260
3 - Le statut des entreprises d'assurance originaires d'un pays tiers	272
§1 - Conditions d'accès au marché d'un Etat membre	272
§2 - Conditions d'exercice	273
II - Les entreprises de réassurance	274
III - Les intermédiaires d'assurance	278
Chapitre V - Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières Vers l'émergence d'un véritable marché européen de la gestion collective	283
I - Introduction	283
II - La directive 2001/107 ou l'activité de gestion enfin harmonisée	285
1 - Le statut unique de la société de gestion	285
§1 - La procédure d'agrément	285
a) La procédure d'agrément et le bénéfice du passeport européen	285
b) Les nouvelles contraintes	288
c) Le cas des sociétés d'investissement	291
§2 - Extension des activités de la société de gestion	292
a) Les nouvelles activités	292
b) La technique de la délégation harmonisée	293
2 - Des investisseurs mieux informés	294
§1 - Le prospectus complet	295
§2 - Le prospectus simplifié	295
III - La directive 2001/108, viatique des nouvelles politiques d'investissement	296
1 - Les politiques d'investissement des OPCVM élargies	297
§1 - Investissement en valeurs mobilières	297
§2 - Investissements en instruments du marché monétaire	298
a) Instruments du marché monétaire cotés	298
b) Instruments du marché monétaire non cotés	298
§3 - Investissements en dépôts bancaires	299
§4 - Investissements en parts d'OPCVM	300
a) Les parts d'OPCVM éligibles	300
b) La question des frais et commissions	302
§5 - Investissements en instruments dérivés	302

a) Instruments financiers dérivés éligibles.....	303
b) Mesures spécifiques relatives au recours aux instruments financiers dérivés	304
2 - Les nouvelles règles de répartition des risques	305
§1 - Limites spécifiques aux investissements dans des valeurs mobilières et des instruments du marché	305
a) Limites de placement	306
b) Principe optionnel de non-transparence des OPC sous-jacents	307
c) Principe de transparence des instruments financiers dérivés	307
d) Régime dérogatoire applicable aux fonds indiciels	308
e) Limites d'acquisition.....	309
§2 - Limites spécifiques aux dépôts bancaires	310
§3 - Limites spécifiques aux investissements dans des parts d'OPC	310
§4 - Limites spécifiques aux investissements dans des instruments financiers dérivés	311
a) Limite globale d'investissement dans des instruments financiers dérivés.....	311
b) Limites relatives au risque de contrepartie dans des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré	311
§5 - Limites générales	312
a) Limites combinées.....	312
b) Limites par groupe.....	312
c) Interdiction des ventes à découvert.....	313
IV - Les apports conjugués du Comité de contact et du CESR	313
1 - Le Comité de contact	313
2 - Le comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CERVM ou CESR).....	314
V - L'heure du premier bilan	316
1 - Une avancée incontestable	316
2 - Les limites du cadre européen	317
§1 - Les limites juridiques	317
§2 - Les inconvénients de l'empilement normatif	318
3 - Perspectives : le livre vert de la Commission	318
Chapitre VI - Les institutions de retraite professionnelle	321
I - Introduction	321
II - Un cadre structurel et prudentiel défini par la directive 2003/41	322
1 - Une protection rigoureuse des futurs retraités	323
2 - Une gestion transfrontalière des régimes de retraite professionnelle	325
III - Un cadre fiscal non harmonisé.....	327
1 - Les enjeux fiscaux	327
2 - Les apports de la jurisprudence de la Cour de justice	328
3 - Le rôle de la Commission européenne	329
IV - Conclusion	330

Chapitre VII - Le contrôle prudentiel des conglomérats financiers dans le droit communautaire	331
I - Introduction	331
II - La directive 2002/87/CE relative à la surveillance prudentielle des conglomérats financiers	334
1 - Objectifs de la directive « conglomérats financiers » et définitions	335
§1 - Objectifs de la directive	335
§2 - Une nouvelle terminologie – définitions	336
a) Le conglomérat financier	336
b) La compagnie <i>holding</i>	338
c) Autorités compétentes concernées	338
§3 - Le processus d'identification d'un conglomérat financier	338
2 - La surveillance complémentaire des conglomérats financiers : champ d'application et objet	339
§1 - Champ d'application de la directive	339
a) Les « conglomérats financiers EEE »	339
b) Les « conglomérats financiers de pays tiers »	339
c) Les « autres groupes financiers »	339
§2 - L'objet de la surveillance complémentaire des « conglomérats financiers EEE »	340
§3 - La surveillance des « conglomérats financiers de pays tiers »	347
§4 - Autres groupes financiers	348
3 - Le Comité des conglomérats financiers	348
4 - Modifications apportées aux directives sectorielles	348
III - Evolutions attendues. Réflexions additionnelles	349
TROISIEME PARTIE - Contrats et produits financiers	353
Introduction	355
Chapitre I - Les opérations de crédit	357
I - Introduction	357
II - Le crédit à la consommation	359
1 - Genèse	359
2 - Principales dispositions des directives régissant le crédit à la consommation	360
3 - Loi applicable et juridictions compétentes	361
III - Le crédit hypothécaire	364
1 - Genèse	364
2 - Le contrat de prêt hypothécaire	368
3 - Harmonisation européenne de la sûreté immobilière	370
4 - Loi applicable et juridictions compétentes	371
Chapitre II - Les services de paiement	375
I - Introduction	375

II - La réglementation consumériste du droit des paiements : la directive 97/5 et le règlement 2560/2001	376
1 - La création d'un espace tarifaire unifié : le règlement 2560/2001 sur les paiements transfrontaliers en euro	376
2 - L'introduction de règles de transparence, de responsabilité et de recours : l'ancienne directive 97/5 sur les virements transfrontières	377
III - La création d'un droit matériel des paiements : la proposition de directive sur les services de paiement	377
1 - Champ d'application de la proposition	377
2 - Des obligations d'information renforcées	379
3 - L'introduction de règles régissant la matière même des paiements	380
§1 - Les transactions non autorisées	380
§2 - L'harmonisation des règles d'irrévocabilité des ordres de paiement	381
§3 - Le point de départ du délai d'exécution	382
§4 - La question des dates de valeur	382
§5 - La récupération des fonds en cas de disparition de ceux-ci	382
IV - L'harmonisation des règles de traçabilité des instruments de paiement	383
1 - L'identifiant unique	383
2 - La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	384
V - Le SEPA	386
Chapitre III - Les contrats d'assurance dans un marché unique intégré	389
I - Introduction	389
II - Transparence du contrat et information du consommateur	390
III - Les règles de conflits de lois en matière de droit du contrat	392
1 - Les règles de conflits de lois en assurance non-vie	393
2 - Les règles de conflits de lois en assurance vie	395
3 - Difficultés d'application	395
IV - Les contours de l'intérêt général communautaire en assurance	397
1 - La notion d'intérêt général en droit communautaire	397
2 - Illustrations de la problématique de l'intérêt général dans le secteur de l'assurance	401
§1 - L'inclusion de pans entiers de la législation de l'Etat membre d'accueil dans la liste des dispositions d'intérêt général	401
§2 - La notification préalable des conditions d'assurance	402
§3 - L'interdiction pour une entreprise d'assurance d'exercer des opérations de capitalisation	402
§4 - Les échelles réglementaires bonus-malus en assurance RC automobile	403
§5 - Langue du contrat d'assurance	403
§6 - Les taux d'intérêt maximaux en assurance vie	404
§7 - L'imposition de conditions types ou minimales d'assurance	404
§8 - Les franchises obligatoires	405
§9 - L'imposition d'un droit au rachat et/ou aux participations bénéficiaires en assurance vie	405

§10 - La prohibition de la technique du <i>cold calling</i>	406
V - Le droit de rétractation en assurance vie	406
VI - Les règles de compétence judiciaire	407
VII - La protection des créanciers d'assurance en cas d'assainissement ou de liquidation d'une entreprise d'assurance	408
1 - Principes généraux	408
2 - Règles de protection des créanciers d'assurance	409
VIII - Le régime fiscal du contrat d'assurance souscrit en régime de libre prestation de services	410
1 - Les restrictions fiscales nationales au regard du droit communautaire	410
§1 - La jurisprudence de la Cour de justice	411
a) Les arrêts <i>Bachmann et Commission c. Belgique</i> du 28 janvier 1992	411
b) L'arrêt <i>Wielockx</i> du 11 août 1995	412
c) L'arrêt <i>Svensson et Gustavsson</i> du 14 novembre 1995	413
d) L'arrêt <i>Safir</i> du 28 avril 1998	413
e) L'arrêt <i>Danner</i> du 3 octobre 2002	414
f) L'arrêt <i>Skandia et Ramstedt</i> du 26 juin 2003	415
§2 - La communication de la Commission européenne d'avril 2001 sur les entraves fiscales aux activités transfrontalières de retraite professionnelle	416
2 - Compétence de taxation des prestations d'assurance	419
 Chapitre IV - Les règles applicables aux services financiers commercialisés à distance auprès de consommateurs	421
I - Introduction	421
II - Services concernés	422
1 - Champ d'application personnel	422
2 - Champ d'application matériel	423
3 - Champ d'application territorial	425
4 - Champ d'application temporel	425
III - Règles matérielles applicables	422
1 - Instruments de protection du consommateur	426
§1 - Information du consommateur	426
§2 - Droit de rétractation du consommateur	428
§3 - Annulation du paiement en cas d'utilisation frauduleuse de la carte du consommateur	430
§4 - Interdiction de fournir des services non demandés au consommateur	431
§5 - Interdiction d'envoyer des communications commerciales non sollicitées au consommateur	432
2 - Sanctions	433
3 - Recours	433
 Chapitre V - L'harmonisation et la modernisation du droit des garanties financières dans l'Union européenne. La directive « collatéral »	435
I - Genèse de la directive relative aux garanties financières	435

II - Présentation générale de la directive	436
III - Lignes directrices de la directive	440
1 - Modes informels de constitution, d'opposabilité et de preuve	440
2 - Reconnaissance de la validité des contrats de garantie financière translative de propriété	441
3 - Rapidité et efficacité de l'exécution ou de la réalisation de la garantie	442
4 - Généralisation du droit pour le preneur de garantie de se servir des actifs la composant	443
5 - Protection générale contre l'effet de certaines règles du droit de l'insolvabilité. . . .	444
6 - Conflits de lois	446
 QUATRIEME PARTIE - Ethique, intégrité et transparence	449
Introduction	451
Chapitre I - Problématique générale	453
I - Etat des lieux du droit financier européen à la fin des années 1990	453
II - Champ d'application <i>rationae materiae</i> de la réglementation	455
 Chapitre II - Emission et prospectus	457
I - Introduction	457
II - Le champ d'application de la directive « prospectus »	458
1 - Les valeurs mobilières	458
2 - Les offres publiques et les admissions à la négociation sur un marché réglementé. . . .	460
§1 - Les admissions à la négociation sur un marché réglementé	460
§2 - Les offres publiques	461
3 - Les émetteurs – Champ d'application <i>rationae personae</i>	462
III - La rédaction du prospectus	462
1 - L'obligation de rédiger un prospectus	462
2 - Le contenu du prospectus	465
3 - Format du prospectus	467
4 - Régime linguistique du prospectus	468
IV - L'approbation du prospectus	469
V - La diffusion du prospectus et les communications promotionnelles	472
 Chapitre III - Opérations d'initiés et manipulations de marché	475
I - Introduction	475
II - Champ d'application de la directive « abus de marché »	476
1 - Champ d'application <i>ratione materiae</i>	476
2 - Champ d'application <i>ratione loci</i>	478
III - Les opérations d'initiés	478

1 - L'information privilégiée	479
§1 - La définition générale	479
§2 - Les définitions particulières	481
a) Instruments dérivés sur produits de base	481
b) Personnes chargées de l'exécution d'ordres	481
2 - L'initié	482
§1 - L'initié primaire	482
§2 - L'initié secondaire	483
3 - Les actes ou opérations prohibés	484
§1 - Opérations sur les instruments financiers sur lesquels porte l'information privilégiée ..	484
§2 - Communications d'informations privilégiées	485
§3 - Recommandations à des tiers	485
IV - Les manipulations de marché	485
1 - La notion de manipulation de marché	486
2 - L'exception de légitimité	487
V - Les mesures préventives des abus de marché et de la diffusion d'informations privilégiées	487
1 - La publication des informations privilégiées	488
2 - Les travaux de recherches et les statistiques	490
3 - La dénonciation des opérations suspectes	490
VI - Les mesures répressives et les sanctions	491
Chapitre IV - Information et transparence	493
I - Introduction	493
II - Objet et champ d'application de la directive « transparence »	494
III - L'information périodique	494
1 - Les rapports financiers annuels	495
2 - Les rapports financiers semestriels	495
3 - Déclarations intermédiaires de la direction	496
IV - L'information continue	497
1 - Informations concernant les participations importantes	497
§1 - Notification et publication de l'acquisition ou de la cession de participations importantes ou de pourcentages importants de droits de vote	497
§2 - Détention d'instruments dérivés d'actions existantes	499
§3 - Acquisition ou cession d'actions propres	499
2 - Informations complémentaires	500
3 - Informations destinées aux détenteurs de valeurs mobilières	500
V - Dispositions générales	500
1 - Régime linguistique	500
2 - Accès aux informations réglementées	501
3 - Autorités compétentes	501

Chapitre V - Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme	503
I - Introduction	503
II - Des premiers pas de la lutte internationale contre le blanchiment de capitaux à l'approche extensive de la deuxième et de la troisième directive européenne	505
III - Le champ d'application <i>rationae materiae</i> du dispositif	509
1 - La définition du blanchiment de capitaux	509
2 - La définition des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux	509
3 - La définition du financement du terrorisme	510
IV - Le champ d'application <i>rationae personae</i> du dispositif	510
1 - Les établissements financiers visés	510
2 - Les professions non financières visées	512
V - L'obligation d'identification de la clientèle et les devoirs de vigilance	513
1 - L'obligation d'identification du client et du bénéficiaire effectif	513
§1 - L'identification du client	513
§2 - L'identification du bénéficiaire effectif	514
2 - Les obligations de vigilance simplifiées	515
3 - Les obligations de vigilance renforcées	516
§1 - Les opérations et relations nouées à distance	516
§2 - Les relations transfrontalières de correspondant bancaire	517
§3 - Les opérations et relations avec des personnes politiquement exposées	517
4 - L'obligation de conservation des documents et pièces	518
5 - Le recours à des tiers pour l'exécution des obligations de vigilance	518
VI - L'obligation de déclaration des transactions suspectes	519
1 - La création d'une cellule de renseignements financiers	519
2 - Les modalités de la déclaration de soupçon	519
3 - Les dérogations liées au respect des droits de la défense	520
4 - La responsabilité liée à la déclaration de soupçon et l'interdiction de divulgation	521
VII - Mesures visant à la bonne exécution du dispositif	522
1 - Procédures internes et formation du personnel	522
2 - La surveillance du respect des obligations	523
3 - Les sanctions liées au non-respect des obligations	524
VIII - Le Comité sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme	524
CINQUIEME PARTIE - Les systèmes de paiement et de règlement-titres	527
Introduction	529
Chapitre I - Présentation générale	531
Chapitre II - Définitions et concepts fondamentaux	535

I - Les avoirs en compte	535
II - Les acteurs financiers entre lesquels les avoirs en compte circulent habituellement	538
III - Les différentes formes d'arrangements standardisés permettant de transférer de l'argent et des titres entre opérateurs financiers	540
IV - Typologie des transactions sous-tendant les transferts	543
Chapitre III - L'approche « stabilité financière » Des standards internationaux à la directive « finalité »	545
I - Les standards internationaux	545
1 - Introduction	545
2 - Les standards internationaux	547
II - L'approche de <i>hard law</i> : la directive « finalité »	549
1 - Introduction	549
2 - Champ d'application	551
§1 - La notion de système	551
§2 - La notion de participant	554
3 - Dispositions protectrices de droit matériel	555
§1 - La protection de la liquidation des transactions : finalité et irrévocabilité du <i>netting</i> et des ordres de transfert	555
a) Problématique	555
b) Protection conférée par la directive	556
§2 - La protection des garanties au sein d'un système	558
4 - Règles protectrices de droit international privé	560
§1 - Application de la loi du système aux effets de la faillite d'un participant sur ses droits et obligations dans le système	560
a) Le règlement « insolvabilité »	560
b) La directive « liquidation »	561
§2 - Application de la loi du lieu où est tenu le compte-titre sur lequel une garantie est constituée en matière de garanties sur des titres inscrits en compte	562
Chapitre IV - L'approche « marché intérieur »	567
I - Introduction	567
II - Les services de paiement	568
III - Les services de règlement-titres	570
1 - Remarque préliminaire	570
2 - Assurer la libre concurrence	571
3 - Créer un régime institutionnel harmonisé	572
4 - Renforcer la sécurité juridique des opérations (en ce compris transfrontières) des systèmes de règlement-titres	574
Chapitre V - Perspectives d'évolution future	577

Bibliographie	583
Index des principaux textes d'application	591
Index alphabétique des matières	593
Index chronologique de la jurisprudence	605
Liste des abréviations	606
Table des matières	611